

66 membres présents :

6 membres collectifs présents, qui ont adhéré le 30 mars à Fribourg :

Centre d'animation de la Cité, Centre de Loisirs Equinox, FASE, Centre socioculturel de Bellevaux-Entrebois, Pré-en-Bulle, Centre Boisy Animation.

28 membres individuels, qui ont adhéré le 30 mars à Fribourg :

Arni Olivier, Auret Charlie, Berthoud Jérôme, Bodmer Claude, Bonadei Mirella, Borella Sylvain, Brasil Bruno, Broillet-Barthelemy Hervé, Cornuz Eric, Cruchon Vincent, De Guglielmo Franco, Gillioz Senta, Godoy Florence, Honsberger Claude, Kluker Marie-Christine, Libois Joelle, Louvrier Henri, Meynet Léon, Monnet Jean-Luc, Mure Pache Marianne, Narbel Maïté, Scheidegger Yves, Schweizer Michia, Tironi Yuri, Tran Jean-Marie, Vasquez Catherine, Voegeli-Rossi Gisèle, Warynski Danièle

28 membres individuels, qui ont adhéré le 19 avril (ou quelques jours avant *):

Amos John, Armbruster Elatifi, Cattaneo Fabio, Cattin Anne Joëlle, Cattin Didier, Chautems Leurs Dominique, Chebbi Fayçal, Chevally Piguët Monique, Chettol Rouge Chantal, Cokovic Buri Myriam*, Dubuis Maria Catalina, Frascotti Michel, Jacquemai Suzanne, Krekic Eva, Lacroix Jean-Christophe, Mayor Nadia, Montalto Catherine, Morandini Milko, Noli Richard, Pfändler Christophe, Rochat Jean-Luc, Roche-Flagnière Annik, Rubin Alexandra, Staub Claire, Vallat Joël, Waelti Muriel, Wildhaber Sonia, Zufferey Elisabeth

4 membres collectifs, qui ont adhéré le 19 avril

Animation Jeunesse centre de loisirs « Le Point » « La virgule », Association Gériatrie Interjurassienne, Groupe d'intérêt Jeunesse, Villars Animation

Le président, Jérôme Berthoud, ouvre la séance à 11 heures.

1. Approbation de l'ordre du jour :

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

2. Décision sur le principe de vote proposé

Le principe de la majorité simple des membres présents est adopté à l'unanimité.

3. Annonce des nouveaux membres

En date du 19 avril, l'association compte 27 membres collectifs et 89 membres individuels. Les nouveaux membres sont mentionnés dans la liste des présents.

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale de 2004

Le procès-verbal du 30 mars 2004 est approuvé à l'unanimité moins deux abstentions.

5. Présentation du rapport d'activités

Le président présente le rapport d'activités (annexé) de l'année écoulée qui éclaire sur les fonds obtenus suite à la demande faite à la Loterie Romande comme aide au démarrage, sur les choix effectués quant à l'affectation de ces fonds, soit l'engagement d'une coordinatrice à 80% pour deux ans, l'organisation annuelle d'une journée romande de l'animation, le développement du site internet.

L'aide obtenue étant inférieure à l'aide demandée, il n'a pas été possible d'engager comme prévu des têtes de réseau régionales, mais une somme équivalent à 75 heures par région, à un

tarif horaire de 45.-, est allouée à des mandats pour mener à bien le répertoire des lieux, des acteurs et des actions.

Le président remercie les personnes qui ont mené ce mandat pour répertorier les lieux jusqu'au 19 avril : Mirella Bonadei pour Fribourg, Olivier Arni pour Neuchâtel, Alexandra Rubin pour le canton de Vaud, Marie-Hélène Hanin pour Jura et Berne, Anne Marie Roudit Thetaz pour le Valais et Danièle Warynski pour Genève.

Le président remercie le centre de loisirs de Neuchâtel et toutes les personnes du canton pour leur magnifique travail d'organisation et d'accueil de cette journée.

6. Approbation des comptes 2004, du rapport des vérificateurs des comptes et du rapport d'activités 2004

Les comptes (en annexe), présentés par la trésorière, Marie-Christine Kluker, le rapport des vérificateurs Henri Louvrier et Florence Godoy, ainsi que le rapport d'activités sont adoptés à l'unanimité.

7. Votation de la cotisation 2005 proposée.

La proposition d'exonération de toute cotisation pour l'année 2005, et de perception des cotisations 2005 sur la base tarifaire déterminée par l'assemblée en 2004 (100.- par membre collectif, 30.- par membre individu, 10.- par étudiant) est adoptée à l'unanimité.

8. Approbation du budget 2005

Le budget 2005 (en annexe), présenté par la trésorière est adopté à l'unanimité.

9. Objectifs prioritaires de la Plateforme

Les objectifs prioritaires pour 2005 soumis par le comité à l'assemblée sont adoptés à l'unanimité :

1. poursuivre le répertoire des lieux, des acteurs, puis des actions
2. soutenir les commissions et les groupes de travail
3. activer les commissions de partenaires : personnel, employeurs, formateurs
4. chercher des financements

10 et 11. Les objectifs des commissions et des groupes de travail sont présentés à l'assemblée :

Caroline Piguet présente le projet de la commission Jeunesse d'organiser une journée d'échanges en novembre sur l'insertion professionnelle, les rapports filles-garçons et leur évolution vers des formes parfois agressives.

Joelle Libois présente la commission sur les questions de formation qui travaillera sur :

- les options d'approfondissement propres à l'animation dans le nouveau plan de formation
- la disponibilité de places de stage face aux multiples sollicitations
- les besoins en formation du terrain
- les compétences, expériences et ressources susceptibles d'être présentées aux étudiants

Vincent Cruchon présente deux projets émanant de personnes intéressées à travailler sur les pratiques :

- le projet d'animer des rencontres régionales d'échange sur les pratiques
- le projet de recenser et de mettre en réseau les collectifs d'animateurs romands

Danièle Warynski mentionne les projets à moyen terme de la commission promotion de l'animation :

- une cellule stratégique de communication avec les médias, qui relayerait avec leurs auteurs auprès des médias les actions d'animation susceptibles d'intéresser le public
- une stratégie de communication sur l'animation auprès du public, des jeunes en phase d'orientation professionnelle, des étudiants, des employeurs

Elle complète avec deux projets issus d'un dialogue avec les deux membres valaisans de la commission promotion de l'image de l'animation :

- le projet d'élaborer le recueil des pratiques d'animation, dans le cadre du répertoire des actions
- le projet de présenter l'animation via le site www.anim.ch (définition, historique, enjeux, champs d'application, rôles et fonctions, formation, conditions de travail, adresses utiles,...)

12. Principe de communication aux membres

Le principe selon lequel la Plateforme envoie toutes ses communications par email, à l'exception de la convocation à l'AG est adopté à l'unanimité, moins deux abstentions.

Le principe selon lequel la Plateforme protège les données des membres en ne rendant pas public l'accès aux données personnelles des individus, et en délivrant la possibilité de mailing ou publipostage seulement aux personnes qui coordonnent des commissions ou groupes de travail est adopté à l'unanimité moins deux abstentions.

13. Processus de représentation et de décision

La proposition concernant la représentation de la Plateforme à l'extérieur est adoptée à l'unanimité, moins 1 abstention :

Délégation de l'AG au comité

Le comité lance un appel à tous les membres, et désigne le ou la déléguée

La proposition concernant la représentation d'un partenaire à l'extérieur est adoptée à l'unanimité moins 3 abstentions :

Délégation de l'AG au comité pour l'appel aux membres.

Délégation du comité au partenaire qui désigne son ou sa délégué(e)

La proposition concernant des positionnements de la Plateforme sur des consultations extérieures est adoptée à l'unanimité moins 6 abstentions :

Délégation de l'AG au comité qui consulte tous les membres.

La proposition concernant des positionnements de la Plateforme sur des sujets définis au sein de la Plateforme est adoptée à l'unanimité moins 1 opposition et 2 abstentions

Délégation de l'AG à l'interface où les partenaires confrontent leur position.

Adoption formelle par l'AG.

Les partenaires sont représentés au sein de leur commission spécifique : professionnels, employeurs, formateurs. (cf document « processus de décisions » annexé).

La question de savoir s'il faut inscrire dans les statuts de l'association l'existence et le rôle de l'organe « interface des partenaires » sera portée à la prochaine assemblée.

14. Election du comité

Senta Gillioz du Valais, quitte le comité. Elle est chaleureusement remerciée par les applaudissements de l'assemblée.

Se re-présentent :

Olivier Arni, animateur du canton de Neuchâtel

Jérôme Berthoud, animateur du canton de Vaud

Vincent Cruchon, animateur de Lausanne

Marie-Christine Kluker, employeur du canton de Genève

Michia Schweizer, animateur du canton de Fribourg

Vient rejoindre le comité :

Suzanne Jacquemai, animatrice du canton du Jura

Le comité est élu par acclamation de l'assemblée.

L'assemblée générale mandate à l'unanimité le comité pour chercher une personne du Valais qui remplace Senta Gillioz.

15. Election du président

Jérôme Berthoud est ré-élu par acclamation pour la fonction de président.

16. Election des vérificateurs des comptes

Nadia Mayor et Dominique Chautems Leurs sont élues comme vérificatrices, Richard Noli comme suppléant.

17. Propositions individuelles

Le comité n'a reçu aucune proposition écrite dix jours avant l'assemblée.

18. Divers

Florence Godoy suggère que le mandat de répertoire lieux, acteurs, actions soit attribué, pour le canton de Neuchâtel, à une personne qui ne siège pas au comité.

Cette suggestion donne l'occasion de préciser que les multiples mandats qu'ouvrira la Plateforme ne seront pas attribués par cooptation, mais par offre à tous les concernés potentiels via les news du site adressées aux membres.

Léon Meynet invite les participants à soutenir le magazine Repère Social, diffusé par l'Hospice Général à Genève, entièrement dédié au travail social en Suisse Romande.

L'assemblée générale est levée à 12h30

Annexes :

Rapport d'activités 2004

Comptes 2004

Budget 2005

Document sur les processus de décision